



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020

Réhabilitation de la toiture de la halle des sports pour y installer des panneaux photovoltaïques et demande de subvention	Le conseil municipal approuve le projet de réhabilitation de la toiture de la halle des sports avec pose de panneaux photovoltaïques et autorise le maire à solliciter des demandes de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat et de CCA.
Pos de panneaux photovoltaïques – convention de maîtrise d'ouvrage unique, exploitation – SDEF	Le conseil municipal approuve les conditions techniques et financières de la convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation d'une centrale solaire sur toiture de la halle des sports, entre la Commune et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) et autorise le Maire à signer la convention se rapportant à cette décision.
Autorisation donnée au maire de déposer une demande d'autorisation de travaux	Le conseil municipal autorise le Maire à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme relatives auxdits travaux et à signer tous les documents se rapportant à cette décision
Subventions 2020 aux associations non conventionnées	Le conseil municipal approuve le montant des subventions versées aux associations non conventionnées pour l'année 2020.
Crédits aux écoles privées 2020 – élèves de 3/6 ans (loi pour l'école de la confiance)	Le conseil municipal approuve le montant des crédits aux écoles privées 2020 pour les élèves de 3 à 6 ans dans le cadre de la loi pour l'école de la confiance.
Demande de fonds de concours 2019 – mise à jour	Le conseil municipal approuve le nouveau plan de financement des fonds de concours pour l'année 2019.
Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables	Le conseil municipal autorise l'admission en non-valeur des sommes irrécouvrables au budget principal pour un montant total de 591,75 €

Acquisition d'une parcelle pour assurer la continuité écologique	Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée YM 240 et autorise le Maire à signer tous les actes se rapportant à cette décision.
Gestion des eaux pluviales urbaines – demande de délégation de compétence	Le conseil municipal approuve la demande de délégation de compétence de CCA à la commune pour exercer les opérations de fonctionnement et d'investissement relatives aux biens affectés à l'exercice de la compétence « <i>gestion des eaux pluviales urbaines</i> ».
Gestion des eaux pluviales urbaines – approbation et autorisation de signer la convention de délégation	Le conseil municipal approuve la convention de délégation de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines et autorise le Maire à la signer.
Modification de la zone de préemption des espaces naturels sensibles	Le conseil municipal approuve la création de la zone de préemption des espaces naturels sensibles qui couvre son territoire tel qu'il est délimité conformément à la note de présentation, au plan de situation et au plan de délimitation ci-annexés à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision permettant l'exécution de la présente délibération.
Accès aux missions facultatives proposées par le CDG29 – actualisation de la convention cadre	Le conseil municipal approuve la « convention-cadre » d'accès et d'utilisation des services facultatifs proposés par le CDG29 et autorise le maire à la signer.
Information sur l'enquête publique sur la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL) menée par la Préfecture	Le conseil municipal prend acte de cette information
Rapport de la délégation du conseil municipal au maire	Le conseil municipal prend acte du rapport présenté